

## Etape 1

Un état des lieux a été réalisé de juin 2007 à avril 2008.

Dès juin 2007, l'équipe municipale a décidé de réaliser un état des lieux du territoire autour des 4 axes de la Charte de développement durable :

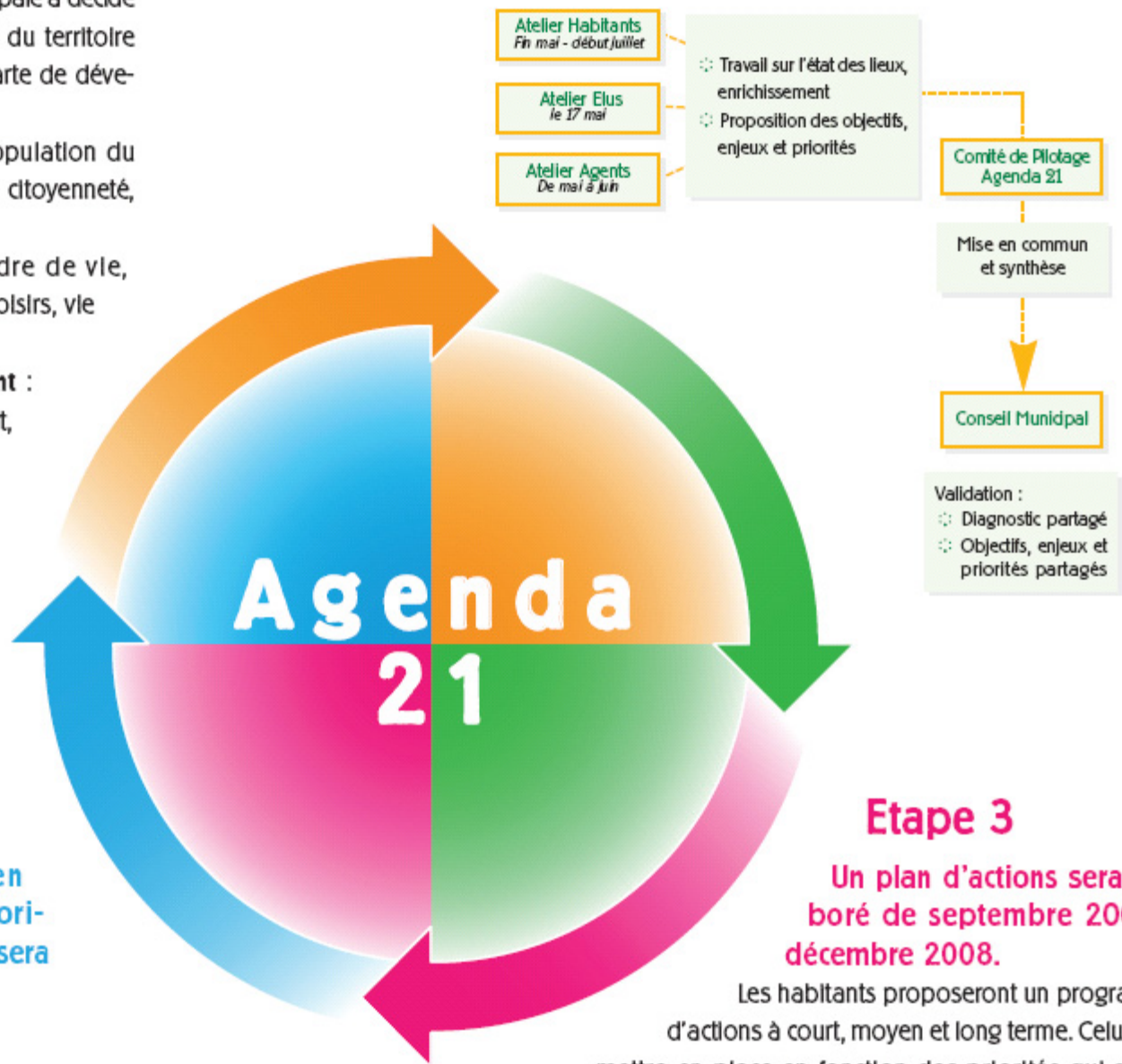
- ☀ **Citoyen autrement** : population du territoire, cohésion sociale, citoyenneté, participation...
- ☀ **Vivre autrement** : cadre de vie, économies, sport, culture, loisirs, vie associative....
- ☀ **Se déplacer autrement** : Infrastructures de transport, déplacements
- ☀ **Construire autrement** : logement, bâtiments municipaux, énergie, eau, déchets...

## Etape 4

2009 verra la mise en œuvre des actions prioritaires. Le plan d'actions sera régulièrement évalué.

## Etape 2

Les enjeux et les objectifs de l'Agenda 21 de Buxerolles seront définis d'avril 2008 à septembre 2008.



## Etape 3

Un plan d'actions sera élaboré de septembre 2008 à décembre 2008.

Les habitants proposeront un programme d'actions à court, moyen et long terme. Celui-ci se mettra en place en fonction des priorités qui seront examinées par le comité de pilotage et validées par le conseil municipal.